

POLITIQUE SOCIALE RESPONSABLE

TERRACORE INTERNATIONAL SA

Date d'implémentation : 15-05-2019
Date de dernière révision : 15-03-2021
Version 1.3

Terracore International S.A. – Rue de la Combe, 4 – CH-1260 Nyon
Tel. : + 41 21 311 19 01 - Mail: sourcing@terracore.com
RC: CH-550.1.107.798-1 TVA CHE-162.643.986 TVA

Toute reproduction, en tout ou en partie, sous quelque forme que ce soit, est **interdite** sans l'autorisation préalable de l'auteur. ... La **reproduction**, l'adaptation ou la traduction sans la permission écrite préalable est **interdite**, sauf autorisation émanant des lois de droits d'auteur.

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction
2. La protection des personnes
3. La protection de l'environnement
4. L'amélioration des pratiques agricoles
5. L'utilisation des ressources naturelles avec prudence
6. La pratique de la bonne gouvernance

1. Introduction

Dans le cadre de ses activités, TERRACORE INTERNATIONAL SA s'engage à développer, acheter et vendre un caoutchouc naturel durable et responsable tout au long de sa chaîne de valeur. Si la grande majorité des actions sont entreprises sur le terrain, au niveau des producteurs, il nous est également possible d'agir localement à notre niveau afin d'encourager l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur du caoutchouc naturel à mettre en place et respecter une politique socialement responsable.

Chaque acteur présent sur le marché du caoutchouc naturel, allant du petit producteur de Latex au fabricant de voiture, a son rôle à jouer afin de pouvoir atteindre cet objectif de durabilité dans un marché en perpétuelle croissance et en évolution constante.

En tant qu'agent commercial situé au milieu de cette chaîne de valeur et plus précisément entre les producteurs de caoutchouc naturel et les manufacturiers de pneus et autres utilisateurs de gommes naturelles, nous nous engageons à une amélioration permanente des processus de productions en mettant au centre de nos préoccupations les cinq principes suivants :

- **La protection des personnes**
- **La protection de l'environnement**
- **L'amélioration des pratiques agricoles**
- **L'utilisation des ressources naturelles avec prudence**
- **La pratique de la bonne gouvernance**

2. La protection des personnes et le respect des droits humains

TERRACORE INTERNATIONAL SA attache une grande importance au bien-être des travailleurs et au respect des droits humains en appliquant les règles sociales et salariales des pays dans lesquels nous sommes présents. Notre objectif est d'appliquer les meilleures pratiques sociales pour nos employés mais également de faire appliquer ces principes par nos fournisseurs afin de garantir une chaîne de valeur respectueuse des conditions humaines. Nous respectons l'ensemble des lois en vigueur sur le territoire suisse en ce qui concerne nos employés. N'ayant pas identifié de risques particuliers liés à son environnement de travail, TERRACORE INTERNATIONAL SA prend soin du bien-être de ses employés par la mise à disposition d'une table de ping-pong dans un jardin et l'achat de chaises ergonomiques favorisant un bon maintien du dos.

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent les principes suivants :

- Travail des enfants
- Travail forcé
- Respect du droit de propriété
- Conditions de travail
- Traitement équitable entre les personnes.

a. Travail des enfants

Le travail des enfants n'est pas accepté et doit être totalement proscrit. Dans le cas où le fournisseur a une structure de ferme familiale dans laquelle pourrait évoluer de jeunes travailleurs qui traditionnellement, culturellement ou pratiquement contribuent au travail de la famille, le fournisseur doit pouvoir prouver que le travail effectué n'a aucun impact sur le développement physique, mental ou émotionnel du jeune travailleur. Les fournisseurs s'engagent à supporter les projets éducatifs et à favoriser l'accès des jeunes travailleurs à l'éducation.

b. Travail forcé

Terracore International S.A. – Rue de la Combe, 4 – CH-1260 Nyon

Tel. : + 41 21 311 19 01 - Mail: sourcing@terracore.com

RC: CH-550.1.107.798-1 TVA CHE-162.643.986 TVA

Toute reproduction, en tout ou en partie, sous quelque forme que ce soit, est **interdite** sans l'autorisation préalable de l'auteur. ... La **reproduction**, l'adaptation ou la traduction sans la permission écrite préalable est **interdite**, sauf autorisation émanant des lois de droits d'auteur.

TERRACORE

International since 2012

Le travail forcé est strictement interdit. Le fournisseur doit pouvoir fournir un contrat de travail, un niveau de salaire et les fiches de paies pour chaque employé. Il est également important de pouvoir s'assurer que le travailleur s'est engagé volontairement. Le contrat de travail rédigé dans une langue compréhensible par l'employé doit être signé par l'employé.

c. Respect du droit de propriété

TERRACORE INTERNATIONAL SA exige de ses fournisseurs qu'ils s'engagent à ne pas contribuer volontairement, directement ou indirectement, à des actions pouvant conduire à l'appropriation illégitime de la terre au détriment des communautés ou des populations locales. Les acquisitions de terres doivent donc se faire dans le respect des lois en vigueur dans le pays concerné.

d. Conditions de travail

Garantir des conditions de travail adéquates, en garantissant un contrat de travail respectant les lois nationales et internationales, des salaires au moins égaux au minimum en vigueur dans le pays concerné, des horaires de travail équitables, la liberté syndicale et la négociation collective conformément aux lois nationales et internationales en vigueur, le soutien aux populations vivant dans les plantations afin qu'elles accèdent aux ressources nécessaires à des conditions de vie normales.

Mise en place de critères stricts de prévention, d'évaluation et de gestion de la santé et des risques de sécurité liés au travail.

e. Traitement équitable entre les personnes

Combat de tous les types de discriminations fondées sur le sexe, l'état civil, l'orientation sexuelle, la religion, les opinions politiques, l'appartenance à un syndicat, l'appartenance ethnique, la nationalité, l'âge, l'origine, la situation sociale ou encore le handicap physique ou mental.

Le respect de la Déclaration universelle des droits de l'homme et la protection de la santé, de la sécurité et du bien-être des employés sont des principes fondamentaux et non négociables.

Terracore International S.A. – Rue de la Combe, 4 – CH-1260 Nyon

Tel. : + 41 21 311 19 01 - Mail: sourcing@terracore.com

RC: CH-550.1.107.798-1 TVA CHE-162.643.986 TVA

Toute reproduction, en tout ou en partie, sous quelque forme que ce soit, est **interdite** sans l'autorisation préalable de l'auteur. ... **La reproduction**, l'adaptation ou la traduction sans la permission écrite préalable est **interdite**, sauf autorisation émanant des lois de droits d'auteur.

3. La protection de l'environnement

Afin de limiter les impacts environnementaux défavorables sur les ressources naturelles, le changement climatique, les écosystèmes, la flore et la faune, TERRACORE INTERNATIONAL SA s'engage à son niveau local aux actions suivantes :

- Location de bureaux dans un bâtiment partagé avec d'autres sociétés et ayant à l'esprit une constante amélioration du bâtiment dans le but de réduire son empreinte écologique
- Utilisation de l'éclairage dans les bureaux que lorsque c'est nécessaire et en prenant soin d'éteindre tous les appareils électriques et l'éclairage lorsque les bureaux ne sont pas occupés.
- Utilisation réduite de la climatisation et du chauffage que lorsque c'est nécessaire et en prenant soin d'éteindre les installations lorsque les bureaux sont inoccupés.
- Tri sélectif des déchets au sein des bureaux

TERRACORE INTERNATIONAL SA attend également que les acteurs de sa chaîne logistique respectent les principes suivants :

a. Zéro déforestation et respect des forêts et des zones de tourbières

Par tous les moyens raisonnables en sa possession, TERRACORE INTERNATIONAL SA s'assure que l'ensemble du caoutchouc qu'elle source provienne exclusivement de plantations respectant les principes de zéro déforestation et de respect des forêts :

- Respect des lois de protection des parc nationaux et forêts classées.
- Les forêts primaires sont entièrement protégées et préservées
- Ne pas encourager de modifications des écosystèmes naturels en place
- Empêcher tout usage des infrastructures de la plantation et de l'usine dans le but d'entreprendre des activités illégales.

- Restauration des environnements protégés lorsque la loi l'exige.
- Exclusion de toute forme de production de caoutchouc en zone de tourbière.
- Rejet de l'utilisation du feu dans la préparation de nouvelles plantations, replantations ou autres activités.

b. Contrôle des impacts de la production de caoutchouc naturel sur la faune, la flore et les écosystèmes naturels.

- Respect des plans d'utilisation des terres appropriés, empêchant la surexploitation des ressources naturelles, préservant les eaux souterraines et de surface et permettant la réduction, la gestion et la récupération des déchets produits ;
- Respect des lois et réglementations en vigueur localement concernant l'utilisation de produits chimiques et qu'ils assurent de façon sécurisée la manipulation, le déplacement, le stockage, l'utilisation, la récupération et l'élimination de ces produits.

4. L'amélioration des pratiques agricoles

TERRACORE INTERNATIONAL SA préconise la protection des forêts primaires et des zones de grande valeur écologique, dont les écosystèmes de tourbières et de forêts primaires susceptibles d'être impactés de manière négative par le développement de la culture du caoutchouc. TERRACORE INTERNATIONAL SA appelle les planteurs à maximiser les rendements à l'hectare de leurs plantations de caoutchouc pour des raisons sociales, économiques et environnementales. L'augmentation des rendements par hectare permet au planteur d'améliorer les conditions économiques de son entreprise mais également de répondre à la demande croissante de caoutchouc sans devoir augmenter les surfaces plantées.

5. Préservation des ressources naturelles et réduction des déchets

Les ressources naturelles doivent être utilisées avec précautions et gérées de manière efficace afin de rendre l’empreinte écologique de chaque acteur de notre chaîne de valeur, la plus faible possible.

a. Gestion de l’eau

L’eau est un élément essentiel dans le processus d’usinage du caoutchouc naturel. Elle est utilisée en grandes quantités tout au long de la chaîne de production. Nous attendons de nos fournisseurs qu’ils respectent la réglementation en vigueur par rapport à la consommation d’eau dans le pays concerné.

Le fournisseur doit connaître la provenance de l’eau qu’il utilise et identifier les risques et opportunités liés à cette source d’eau. Le fournisseur doit également gérer efficacement sa ressource en eau et filtrer l’eau qui ressort du processus de production avant de libérer l’eau dans son circuit naturel. A terme, il devra être envisagé de mettre en place un circuit complet de recyclage des eaux qui permettrait aux producteurs de tourner en circuit fermé.

Toutes les initiatives de recyclage des déchets doivent être encouragées afin de réduire la quantité de déchets produits et de conserver les ressources naturelles.

TERRACORE INTERNATIONAL SA défend la même approche qualitative et efficace tout au long de sa chaîne logistique afin de réduire son impact sur la biodiversité tout en augmentant l’efficacité de ses produits et en réduisant ses coûts d’élimination des déchets.

6. La pratique de la bonne gouvernance

a. La lutte contre la corruption

TERRACORE INTERNATIONAL SA ne tolère aucune corruption active ou passive, quelle que soit sa forme et quelle que soit la juridiction concernée, même à des endroits où de telles pratiques sont admises en pratique, tolérées ou exemptes de poursuites juridiques. A cet égard, tous les employés de TERRACORE INTERNATIONAL SA s’engagent à rapporter à la direction tous

soupons de corruption, de fraude, de blanchiment d'argent ou de conflits d'intérêts liés à l'exécution des affaires de la société elle-même, de l'un de ses fournisseurs ou de l'un de ses clients.

b. La coopération avec les parties prenantes

TERRACORE INTERNATIONAL SA estime que le défi mondial de la durabilité du caoutchouc naturel nécessite l'engagement, la coopération, le dialogue et le partenariat de tous les acteurs impliqués. C'est dans ce but précis que TERRACORE INTERNATIONAL SA demande l'engagement de ses fournisseurs sur le respect des aspects sociétaux et environnementaux repris ci-dessus. Lors des audits réalisés auprès de nos fournisseurs, nous évaluons la mise en application des différents aspects repris dans notre politique sociétale et environnementale.

c. Traçabilité et gestion de la chaîne d'approvisionnement :

TERRACORE INTERNATIONAL SA s'associe et s'engage avec ses prestataires à développer et utiliser des outils de cartographie des risques et de traçabilité sociale et environnementale efficaces et fiables tout au long de la chaîne concernée afin d'obtenir une traçabilité maximale des produits à moyen terme.

TERRACORE INTERNATIONAL SA en association avec ses différents fournisseurs dispose actuellement des systèmes informatiques adéquats afin de pouvoir garantir une traçabilité totale des produits finis. De leurs côtés, nos fournisseurs identifient et enregistrent toutes les livraisons effectuées par leurs fournisseurs au sein de l'usine. Cela leur permet d'avoir un historique complet de la quantité et de la qualité des produits livrés aux usines par chaque planteur.